

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | ITHQ

Volume 3 no 14 – 16 octobre 2020

Ministère de l'Enseignement supérieur

Trois nouveaux sous-ministres adjoints

Le ministère de l'Enseignement supérieur a transmis son [organigramme](#) au SPGQ. Il a aussi informé le syndicat de la nomination de trois nouveaux sous-ministres adjoints. Voici l'information transmise.

Simon Bergeron, sous-ministre adjoint au développement et au soutien des réseaux

Cette direction sous-ministérielle a le mandat de soutenir le développement de l'enseignement collégial et universitaire et d'en promouvoir la qualité. Ses actions visent à favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture, notamment par l'élaboration de programmes de formation et par le déploiement d'une offre de formation permettant de soutenir le développement économique du Québec et de ses régions. La direction contribue également à l'élaboration des politiques institutionnelles concernant les affaires étudiantes et à l'essor de la recherche en enseignement supérieur.

Nathalie Parenteau, sous-ministre adjointe à la performance, au financement et au soutien à la gestion

Cette direction sous-ministérielle assure le suivi des résultats relatifs à la performance ministérielle et institutionnelle du réseau de l'enseignement supérieur. Elle gère le financement des collèges et des universités en assurant une reddition de comptes répondant aux obligations d'efficience, de transparence et de reddition de comptes. Elle coordonne l'élaboration du plan stratégique et des politiques ministérielles. Elle assure le suivi des enjeux de relations extérieures ainsi que ceux concernant les relations avec les communautés autochtones, anglophones et interculturelles en matière d'enseignement supérieur.

Sylvain Périgny, sous-ministre adjoint à l'accessibilité aux études, aux infrastructures et aux ressources informationnelles

Cette direction sous-ministérielle a la responsabilité de favoriser l'accès aux études supérieures. Elle administre le régime d'aide financière. Elle s'assure que les réseaux collégial et universitaire disposent des infrastructures en quantité et de qualité suffisantes pour poursuivre leur mission éducative. Elle est responsable d'accompagner, de soutenir et de conseiller le réseau de l'enseignement supérieur dans le domaine des technologies de l'information et contribue à une intégration efficace et à une exploitation optimale du numérique au service de la réussite éducative.